

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Mars 2018 - N° 85

C'est l'printemps

«Y a la nature qu'est tout en sueur
Dans les hectares y a du bonheur
C'est l'printemps

Y a des lilas qu'ont même plus l'temps
De s'faire tout mauves ou bien tout blancs
C'est l'printemps

Y a du blé qui s'fait du mouron
Les oiseaux eux ils disent pas non
C'est l'printemps

Y a nos chagrins qu'ont des couleurs
Y a même du printemps chez l'malheur

Y a la mer qui s'prend pour Monet
Ou pour Gauguin ou pour Manet
C'est l'printemps

Y a des nuages qui n'ont plus d'quoi
On dirait d'la barbe à papa
C'est l'printemps

Y a l'vent du nord qu'a pris l'accent
Avec Mistral il passe son temps
C'est l'printemps

Y a la pluie qu'est passée chez Dior
Pour s'payer l'modèle Soleil d'Or

Y a la route qui s'fait nationale
Et des fourmis qui s'font la malle
C'est l'printemps

Y a d'la luzerne au fond des lits
Et puis l'faucheur qui lui sourit
C'est l'printemps

Y a des souris qui s'font les dents
Sur les matous par conséquent
C'est l'printemps

Y a des voix d'or dans un seul cri
C'est la Sixtine qui sort la nuit

Y a la nature qui s'tape un bol
A la santé du rossignol
C'est l'printemps

Y a l'beaujolais qui la ramène
Et Mimi qui s'prend pour Carmen
C'est l'printemps

Y a l'île Saint-Louis qui rentre en Seine
Et puis Paris qui s'y promène
C'est l'printemps

Y a l'été qui s'pointe dans la rue
Et des ballots qui n'ont pas vu
Qu'c'était l'printemps ».

C'est Le Printemps

Léo Ferré



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	p 4
9 ^{ème} salon d'expression libre	p 5
La balade des lucioles	p 6
Loto Tempo Harmony	p 7
Affluence au loto de l'école	p 8
Vide Dressing du Comité des fêtes	p 8 & 14
Compte rendu du Conseil Municipal	p 9 à 11
Grand loto du printemps de l'ADMR	p 11
Le champion Ferrid Kheder au Judo Club Marssacois	p 12
A vos agendas	p 12
Le Scrabble marssacois	p 12
Assemblée générale du club «Génération Mouvement»	p 13
La vie de la paroisse	p 13
Marssac RSRDT adhère au P. E. F.	p 14
Le carnaval à l'école	p 15 & 16
Bibliothèque «La Vieille Cantine»	p 16

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le Journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin
pascal.crepin@wanadoo.fr

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 80 41 20 42

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



Rue du Nord, les travaux ont démarré

Les entreprises sont à l'œuvre depuis quelques semaines déjà. Il s'agit dans un premier temps de mettre aux normes l'assainissement en séparant eaux pluviales et eaux usées. Ces travaux impactent la rue depuis la station de relevage du lavoir jusqu'à la place du Barry car le nouveau réseau doit être raccordé au réseau de la rue de l'église qui a été rénové en 2012. Ils devraient se terminer cet été pour laisser place ensuite à l'enfouissement des réseaux sec.



Réaménagement de la rue Tominarié : les travaux avancent

La portion de voie allant de l'Esplanade de la Liberté à l'embranchement de la rue du stade est quasi terminée. Les enrobés y seront réalisés mi-mars. Le chantier connaîtra ensuite une pause de deux à trois mois pour laisser se terminer les gros travaux du bâtiment «Maison Claire». La dernière phase de travaux démarrera mi-mai. Fin juillet la rue devrait être entièrement fonctionnelle.



Vidéo protection au complexe omnisports

Afin de prévenir les faits répréhensibles et les dégradations faites aux biens, le nouveau complexe omnisports a été équipé de matériel de vidéo protection. Il dispose désormais d'une caméra intérieure, dans le hall d'entrée, ainsi que de plusieurs caméras extérieures installées au pourtour du bâtiment.



Entretien de la salle des fêtes

La salle des fêtes ne désemplit pas tout au long de l'année et le sol, fait de petits carreaux, à la mode d'antan, est mis à dure épreuve. Un rebouchage des trous s'imposait. C'est chose faite !

Les travaux sur notre commune

Une meilleure signalétique dans les rues de Marssac

Une campagne de rénovation des panneaux de signalisation a été lancée rue de la Vialette, rue Antoine Becquerel, rue Lapérouse, chemins de Lavergne, de Tourseilles et de Guilles ainsi que dans l'impasse les Parets. « Stops » et « Cédez le passage » ont été aussi mis aux normes.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) *Nouvelles permanences d'information pour les habitants*

Jusqu'à mi-avril 2018, élus et techniciens de l'Agglo reçoivent sur rendez-vous, à l'hôtel d'entreprises Albi-InnoProd, tous les habitants désireux de se renseigner sur le projet du PLU Intercommunal.

Ces permanences se tiennent du lundi au mercredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h à l'hôtel d'entreprises Albi-InnoProd, 8 avenue Pierre-Gilles de Gennes, à Albi.

Afin de permettre une meilleure organisation, un planning a été établi comme suit :

-Les habitants de Cambon d'Albi, Cunac et Fréjairolles seront reçus du lundi 5 février au mercredi 7 février 2018

-Les habitants de Carlus, Le Séquestre et Rouffiac seront reçus du lundi 12 février au mercredi 14 février 2018

-Les habitants d'Arthès et de Saint-Juéry seront reçus du lundi 5 mars au mercredi 7 mars 2018

-Les habitants de Castelnau-de-Lévis, Marssac-sur-Tarn et Terssac seront reçus du lundi 19 mars au mercredi 21 mars 2018

-Les habitants d'Albi et Lescure d'Albigeois seront reçus du lundi 26 mars au mercredi 28 mars 2018

-Les habitants de Dénat, Puygouzon et Saliès seront reçus du lundi 9 avril au mercredi 11 avril 2018

Si vous n'êtes pas disponible pour ces jours-là, il vous est aussi possible de prendre rendez-vous auprès des techniciens de l'agglomération le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois au siège de la communauté d'agglomération, parc François Mitterand, à Saint-Juéry.

Une adresse mail spécifique au PLUI vous permet également d'adresser vos remarques, vos questions ou contributions à l'élaboration du projet : plui@grand-albigeois.fr .

Pour toute prise de rendez-vous, appeler le 05 63 76 06 06.

Plus de renseignements sur <http://www.grand-albigeois.fr/1454-des-permanences-pour-s-informer.htm>

9^{ème} salon d'expression libre de l'Atelier Rencontre Artiste

Ce sont près de 60 œuvres, peintures, sculptures et poèmes, que les visiteurs ont pu découvrir les 10 et 11 février à l'occasion du 9^{ème} salon organisé par l'association Atelier Rencontre Artiste de Marsac. Le salon accueillait en outre deux invités d'honneur tarnais, l'artiste peintre Emma Odin, qui y exposait ses derniers portraits et Norbert Tritschler, artiste verrier de talent.



Prix de l'association ARA : Frédéric MAURIES
Prix du Public : Caroline PONS

L'exposition s'est clôturée par la traditionnelle remise des prix décernés à quatre artistes amateurs :
Prix de peinture de la Mairie : Christine SEGURA
Prix de sculpture de la Mairie : Annie FOURNIS

Un grand bravo à tous les artistes exposants et félicitations à Monsieur Michel Graff, président de l'association, et à tous les bénévoles pour leur implication dans l'organisation de ce beau salon.





**LA BALADE DES
LUCIOLES**

9^e ÉDITION – RANDONNÉE NOCTURNE

INSCRIPTION SUR PLACE : 6€ – SOUPE & COLLATION À L'ARRIVÉE – TOMBOLA

VENDREDI
23 MARS
2018 – 20H

LAGRAVE
SALLE DES FÊTES

10 ET 14 KMS

1€ REVERSÉ À L'ASSOCIATION « UN DOUX AVENIR POUR MÉLINE »

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « LES RIVES DU TARN RUNNING » – LAMPE OBLIGATOIRE
Plus d'infos sur www.rivesdutarnrunning.fr ou Valérie au 06.20.33.23.52.

Les Rives du tarn Running

Les Rives du Tarn Running c'est FUN c'est RUN

Les activités de l'association marssaco-lagravoise continuent à battre leur plein.

En plus des séances du mercredi soir à Lagrave, les coureurs et les marcheurs (marche rapide) se retrouvent le dimanche matin sur les sentiers alentours.

L'association forte d'une centaine d'adhérents a participé à l'organisation du dernier Décath'Night où plus de 600 coureurs ont pu s'aligner sur les 4 épreuves proposées.

Le vendredi 23 mars prochain, c'est à Lagrave que se déroulera la 9^{ème} édition de la Balade des Lucioles avec un départ à 20h pour un 10 ou 14 kilomètres en randonnée.

A cette occasion, pour chaque participant engagé dans la course, 1€ sera reversé à l'association «UN DOUX AVENIR POUR MELINE».

N'oubliez pas votre éclairage, de bonnes chaussures de randonnée... et votre bonne humeur.

www.rivesdutarnrunning.fr

MARSSAC SUR TARN



de

Tempo
Harmony

Dimanche

25 Mars 2018

à 14 H 30

Salle Municipale MARSSAC

SÉJOUR Bien-Être 2 pers.

PLANCHA et sa grillade

Jambons - Filets garnis

Electroménager - Bons cadeaux

et de belles surprises...

Affluence au loto de l'école



La salle des fêtes de Marssac sur Tarn était pleine samedi 3 Février à l'occasion du loto de l'Ecole organisé par les amis de l'école.

Grâce à la générosité de tous les donateurs, que nous remercions encore une fois ici, et dont les noms ont été projetés au cours du loto, et à l'implication des membres de l'association qui se sont mobilisés pour recueillir les lots, c'est une fois encore un loto varié avec de nombreux lots qui a permis la réussite de cette manifestation.

Saluons et remercions également la Mairie pour le soutien logistique (prêt de la salle et du tableau), l'association des Aînés Ruraux (boulier et cartons), la mairie de Labastide de Lévis pour le prêt de chaises

complémentaires, les enseignants qui ont répondu présents à nos sollicitations, ainsi que certains parents qui sont venus nous prêter main forte ou nous offrir des sucreries ; et merci aussi à Philippe qui une fois encore a mis son matériel et son talent au service de l'animation du loto.

Nous remercions pour terminer tous les participants, les bénéficiaires serviront à participer au financement des activités pédagogiques et des sorties scolaires pour les maternelles et primaires de notre école.

Le prochain rendez-vous sera l'après-midi récréative avec le clown Michou Midoux, le dimanche 8 Avril, et bien entendu fin juin, la fête de l'école, pour clore l'année scolaire.

Mieux que les
soldes...
c'est le Vide Dressing
2018
du Comité des
Fêtes...!

Dimanche 18 mars, le Comité des Fêtes de Marssac vous propose un grand ménage de printemps...et vous aide « à faire de la place » dans vos armoires !

Venez vendre, acheter, troquer des vêtements adultes et enfants, chaussures, sacs, maroquinerie, articles de beauté... à l'occasion de ce Vide Dressing de 8h à 16 h à la salle des fêtes.

De très bonnes affaires... c'est sûr, il va y en avoir ! Des vêtements et sacs de marque à des prix dérisoires... c'est la bonne pioche...! Se refaire la garde-robe à moindre coût... pourquoi se priver !

Alors, ne manquez surtout pas ce Vide Dressing sans pour autant « vider » votre porte monnaie.

Le Comité des Fêtes

(Inscription au 06 23 87 24 98 à partir du 19 février)

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

- CONSEIL MUNICIPAL n° 18/01 -
Compte-Rendu de séance
Séance du 29 janvier 2018
19 h 00

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Pascal CRÉPIN, Dominique FERRIERE, Joël LOUP,
Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoins,
Fanny BOULZE, Christelle CARRIERE, Jean GUILHEM,
Pascal PECHARMAN, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Bruno DORÉ : arrivée à 19h45 – non-participation aux délibérations

Absents excusés et représentés :
Myriam DELARUE représentée par Dominique FERRIERE
Morgane DESMAZES représentée par Lydie PICARONIE
Elise FARGIER représentée par Fanny BOULZE
Michel GASC représenté par Joël LOUP

Absent excusé : Jean-Pierre CASSAGNES, Jacqueline DÉIDE-ROBERT

Absents : Aline GARTNER, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 24/01/2018

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 novembre 2017
Le compte-rendu de la séance du 27 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Finances

1. Projet école élémentaire : demande de subvention DETR et Département
2. Admission en non-valeur

Ressources humaines

3. Avancement de grade

Divers

4. Rachat d'une concession privée par la commune

Questions diverses

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour. Il s'agit d'un transfert de domanialité entre l'Etat et la commune.

Le Conseil Municipal approuve ce rajout. La délibération portera le n° 5.

1 – PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE ET D'AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

Madame le Maire propose aux élus de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat et du Département, pour le projet de construction d'une école élémentaire et l'agrandissement du restaurant scolaire.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Travaux	2 000 000 €
Contrôle technique + SPS	20 414 €
Etudes et Maître d'œuvre	186 200 €
Annexes + dommage ouvrage	30 000 €
Concessionnaires	11 800 €
Révision des prix (1% travaux+archi)	21 800 €
Aléas 5% des travaux	100 000 €
Total HT	2 370 214 €
TVA	474 043 €
TOTAL	2 844 257 €

RECETTES

Etat (DETR) 35 %	829 575 €
Département 30 %	711 064 €
FCTVA (15.761 %)	448 283 €
Fonds propres	855 334 €
TOTAL	2 844 257 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement ci-dessus
- AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat, dans le cadre de la DETR et auprès des services du Département.

2 – PROJET ADMISSION EN NON-VALEUR

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

Madame le Maire fait part de l'impossibilité pour la trésorerie de recouvrer certaines sommes relatives à des titres émis par la commune sur les années 2014, 2015 et 2016. Elle propose d'admettre les montants suivants en non-valeur dans notre budget 2018, à savoir :

- 2013	9.94 €
- 2014	103.68 €
- 2015	582.28 €
- 2016	463.14 €
Soit un total de	1 159.04 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE l'admission en non-valeur des sommes indiquées ci-dessus pour un total de 1 159.04 € sur le budget 2018.

3 – AVANCEMENT DE GRADE

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint en charge de l'administration générale et des finances
DELIBERATION

Vu la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret N°91-298 du 20 mars 1991 modifié relatif aux emplois permanents à temps non complet, Section I,

Vu la proposition du groupe de travail «ressources humaines» réunie le 6 février 2017,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

De modifier le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1er mars 2018 :

GRADE ACTUEL	Adjoint Administratif
NOUVEAU GRADE	Adj. Admin. principal 2 ^{ème} cl.
Temps de travail	25,50 / 35è

4 – RETROCESSION D'UNE CASE AU COLUMBARIUM AU CIMETIERE LE BUC

Présenté par Madame le Maire
DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les articles L 2213-7, L 2213-8 et L 2213-9 du Code Général des Collectivités Territoriales : relatifs à la police des funérailles et des cimetières par le Maire ;
Vu le règlement municipal des cimetières de la commune de Marssac sur Tarn et la délibération du Conseil Municipal, tous deux en date du 9 Juin 1998 ;
Considérant la demande présentée par Madame DANDRIEUX Annie le 18/12/2017, concessionnaire héritière, concernant la case de la concession trentenaire, sise au cimetière Le Buc et acquise le 03/12/2008, pour rétrocéder à la commune ladite concession demeurée vide de toute urne ;

Entendu le présent exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE, à titre exceptionnel, la rétrocession de la concession trentenaire LD - Niveau B - Case n° 4, située au Columbarium du cimetière Le Buc, acquise par M. DANDRIEUX Jean-Claude le 03/12/2008, étant entendu que ladite concession est vide de toute sépulture.

- DECIDE d'appliquer le remboursement de ladite concession, comme suit :

. la somme de 300.00 € avait été acquittée le 03/12/2008 pour une concession trentenaire au columbarium, dont 100 € acquis sont au CCAS,
. Le calcul du montant de la rétrocession s'établit comme suit :

200 € / 30 ans = 6.67 € / an

Nbre d'années écoulées : du 3/12/2008 au 3/12/2017 = 9 ans

6.67 € X 9 ans = 60.03 € (arrondi à 60 €) à déduire des 200 € versés à la commune. Le montant à rembourser est de 140 €.

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents liés à la mise en œuvre de cette procédure.

5 – TRANSFERT DE DOMANIALITE LIE A L'AMENAGEMENT DE LA RN 88

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
DELIBERATION

Suite aux travaux d'aménagement de la toute nationale en route expresse à 2X2 voies de la section Albi-Marssac, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) souhaite reclasser une partie des biens acquis par l'Etat dans le domaine public routier communal.

Les parties d'ouvrage concernées par ce transfert sont :

- Dans le sens Albi Toulouse, le délaissé de l'ex RN 88 situé en pied de talus de la bretelle de sortie, entre la limite communale et le giratoire ainsi que la voie de circulation douce jusqu'à l'échangeur de Marssac.

- Une partie du chemin rural de Bergomas qui se situe proche du giratoire Sud de l'échangeur de Marssac, au lieu-dit La Pelbousquié.

- L'ancienne bretelle de sortie vers Florentin située au lieu-dit La Clare.

Une réunion en date du 28/12/2016 a permis de déterminer précisément les limites des déclassements et de faire un état des lieux contradictoire des ouvrages. Un procès-verbal de remise d'ouvrage a été établi, sur lequel figure la liste des travaux restant à faire :

Piste cyclable située entre le ruisseau de Carrofol et l'échangeur de Marssac

1- Reprise du revêtement en enrobé sur 3 m de largeur

2- Positionner 3 potelets amovibles en extrémité de la piste à proximité de l'échangeur

3- Déposer les anciens potelets de la fermeture de la piste

4- Peindre logos piétons et vélos à l'extrémité de la piste

5- Positionner une signalisation verticale d'entrée et de fin de voie verte

6- Déposer le grillage situé le long de la piste et le

remplacer par une clôture bois de 1.10 m de hauteur disposant de deux lisses horizontales et équipée d'un dispositif réfléchissant à chaque extrémité.
7-Elaguer ou abattre les arbres à l'aplomb de la piste

Aménagements paysagers

8-Aménagement paysager des anneaux des giratoires destinés à être entretenus par la commune.
Les points 1 et 3 sont réalisés par l'Etat.
Les points 2, 4, 5, 6 et 7 seront réalisés par la communauté d'agglomération de l'albigeois, le point 8 sera réalisé par la commune de Marssac et indemnisés par le biais d'une soulte.

Madame le Maire indique qu'elle a accepté la convention financière préalable à la remise des ouvrages à la commune, pour un montant de 37 823.09 € selon devis faits, dans le cadre de sa délégation d'attribution du conseil au maire.

Elle propose d'acter le transfert des terrains comme indiqué sur le plan joint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- ACCEPTE le transfert, dans le domaine public communal, des parcelles tel qu'indiqué sur le plan ci-après annexé.
- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer toute pièce administrative et comptable liée à ce transfert de domanialité.

La séance est levée à 20h

Grand loto du printemps de l'ADMR

Marssac sur Tarn - Florentin
Rivières - Terssac



Dimanche 8 avril 2018
à 14h30
Salle des fêtes de Marssac
Très nombreux lots !



Toute l'équipe des bénévoles de l'ADMR compte sur votre participation pour soutenir l'association.

«La référence du service à la personne»
Rue Tonimarié - 81150 Marssac sur Tarn
Tél : 05 63 53 09 83

Accueil les lundis et jeudis de 14 h 00 à 18 h00

Votre article dans le prochain Marssac info de avril ?

à envoyer avant le 15 mars 2018
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.



Le champion Ferrid Kheder au Judo Club Marssacois



Le 31 janvier, le Judo Club Marssacois a eu le plaisir et la fierté d'accueillir le champion Ferrid Kheder.

Nos petits judokas, impressionnés mais très heureux de cet entraînement hors du commun, ont été largement à la hauteur. Nos 3 groupes enfants et notre groupe adulte ont bénéficié de ce moment d'échange et de plaisir dans la pratique du judo. Nous remercions à nouveau Ferrid pour sa venue, sa disponibilité, sa gentillesse et ses conseils avisés de champion.

Contact : Franck Drouet , Président au 06 33 38 50 04

Suivez nous sur Facebook : judo club marssacois

A vos agendas

samedi 10 mars

SABOR A MI - soirée salsa

samedi 17 mars

Soirée Théâtre organisée par l'AME

dimanche 18 mars

Vide dressing du Comité des fêtes

dimanche 23 mars

Ballade des lucioles organisée par les Rives du Tarn Running

dimanche 25 mars

Loto de l'association Tempo harmony

vendredi 30 mars

Albi Run Urbain - 19h30

dimanche 8 avril

- Loto de l'ADMR

- Après-midi récréative avec les Amis de l'Ecole

Scrabble Marssacois pour les Restos du Cœur

La compétition s'est déroulée le 3 février 2018 dans la salle l'Astrolabe. Les dons des joueurs de Gaillac, d'Albi et de Marssac ont rapporté 460€ au profit des Restos du Cœur. Nous étions une vingtaine de personnes. Nous remercions tout particulièrement Mr et Mme HAAS (88 ans) du club de Gaillac qui ont gracieusement arbitré cette partie.

Notre secrétaire et notre trésorière nous ont offert un bon goûter : crêpes et gâteaux étaient les bienvenus. Dans une ambiance détendue et conviviale, après l'effort, le réconfort.

**Scrabble tous les mercredis de 14h à 18h.
Mme Poulard : 06 76 32 31 63**



Mr et Mme HAAS



Notre trésorière Evelyne PALAZY

Assemblée générale du club «Génération Mouvement» des aînés de Marssac

Le Club Génération Mouvement des Aînés de Marssac s'est réuni pour son Assemblée Générale le Mardi 23 janvier à la salle municipale à 14h30.

C'est devant un auditoire de 97 personnes que le Président a ouvert cette réunion, après avoir demandé une minute de silence en mémoire de nos amis disparus au cours de l'année 2017.

La parole fut ensuite donnée à notre secrétaire, Anne-Marie, qui exposa le bilan des activités 2017 qui ont été riches et appréciées par nos adhérents.

Claudette, notre trésorière, prit le relais pour exposer le bilan comptable, net et précis, d'où ressort une recette légèrement positive.

Ces deux bilans ont été adoptés à l'unanimité par les participants. Nous remercions Anne-Marie et Claudette pour leur travail très professionnel.

Le bureau a été renouvelé pour partie car trois membres s'en sont retirés. Ils sont remplacés par Mme et Mr BODIN et Mme PERNES, très applaudis pour leur implication dans la cause du Club.

La cotisation au club, quant à elle, est passée de 16 à 17€.

Le Président, Pierre ROCHE, a terminé cette assem-

blée générale en mettant l'accent sur la bonne tenue des finances et la qualité des activités auxquelles les adhérents participent en grand nombre.

Il a également invité l'assistance à applaudir les membres du bureau pour leur motivation et leur implication dans la bonne marche du club avant de conclure en espérant que 2018 soit d'aussi bonne facture que celle de 2017 et d'inviter toute l'assem-



blée à manger la galette des rois et à lever le verre de l'amitié en toute convivialité.

Toutes les personnes intéressées par notre association sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter au 05 63 55 41 07 ou au 05 63 55 51 92

La vie de la paroisse

Voici les dates à retenir pour les célébrations de la semaine Sainte et les fêtes Pascales :

- Rameaux : dimanche 25 mars 11h, bénédiction des rameaux au début de la messe
- Jeudi Saint 29 mars : messe à 18h30
- Vendredi Saint 30 mars : célébration à 18h30
- Samedi 31 mars : veillée Pascale à 21 heures
- Dimanche 1^{er} avril : messe de Pâques 11h

Pèlerinage diocésain à Lourdes du 30 juillet au 2 août «Faites tout ce qu'Il vous dira »

- Les malades souhaitant être accompagnés par l'Hospitalité peuvent contacter Pierrette Deléris au 05 63 54 37 80
- Même numéro pour les bénévoles qui souhaitent accompagner les malades du diocèse
- Pour les autres pèlerins : M. et Mme Dominique et Aline Périllous, Portable : 07 81 49 74 93, pelealbi@gmail.com

Votre article dans le prochain Marssac info d'avril ?

à envoyer avant le 15 mars 2018
à : pascal.crepin@wanadoo.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.



Marssac RSRDT adhère au P. E. F.

Le PEF ! c'est quoi ?

Le Programme Éducatif Fédéral qui est en fait, le programme initié et développé par la Fédération Française de Football afin de transmettre aux jeunes des écoles de football des principes d'éducation civique et de bons comportements sportifs.

Un objectif certes ambitieux mais bienvenu dans le monde actuel du football et qui entre tout à fait dans le rôle d'une école de football. Il consiste à mettre en oeuvre par les éducateurs du club des actions concrétisées par des fiches transmises ensuite au district du Tarn de football. Ces actions selon les vœux de la FFF s'articulent autour de six thèmes : la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, l'arbitrage et la culture du football.

Bien entendu, les éducateurs s'étaient déjà engagés dans cette voie depuis de nombreuses saisons mais il manquait le formalisme nécessaire à toute action. C'est donc dans le cadre du P.E.F. que nos éducateurs ont proposé au cours de la dernière saison aux jeunes de l'école de football douze actions ayant pour objet le respect de l'adversaire (serrer la main de son adversaire du jour à la fin de la rencontre), la composition du sac de sport (ne pas oublier le short, les chaussures...), la connaissance du club au travers de ses actions (la vente des calendriers), l'arbitrage (faire

arbitrer une rencontre par un jeune), les règles du jeu et l'alimentation (comment déjeuner le matin avant un match).

Au regard du taux de satisfaction enregistré auprès de ces jeunes et des parents, le P.E.F. a été reconduit cette saison.



Exemple d'action menée : Rappel du fonctionnement du club avec infrastructures mises à disposition et respect du matériel.

VIDE DRESSING DIMANCHE 18 MARS

Mieux que les Soldes...!



Le bon plan de la chine de luxe...!

MARSSAC Salle Municipale

Le carnaval à l'école

Comme chaque année, nous avons fêté le carnaval à l'école maternelle.

Les enfants étaient fiers de montrer leur déguisement. Après un défilé par classe, la fameuse et tant attendue « bataille » de confettis.

Petits et grands se sont bien amusés !

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
 sur : www.marssac-sur-tarn.fr



La classe de grande section de Betty



La classe de moyenne section de Carole avait préparé une danse



Le défilé des petites sections



La classe de CP



La traditionnelle bataille de confettis

La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : Le mercredi et vendredi de 15h à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Cotisation : 7 euros/an par personne, 10 euros/an pour une famille
marssacbiblio@laposte.net

+ de 14 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées

Des nouveautés attendues avec impatience :

Le dernier C. Lackberg : «La sorcière» (Néa, 4 ans, disparaît de la ferme de ses parents. Elle est retrouvée, morte, au même endroit que Stella 30 ans plus tôt.....)

J. Teule : «Entrez dans la danse» (une étrange épidémie à Strasbourg en 1519)

B. Abel : «L'innocence des bourreaux» (une banlieue tranquille, des gens «ordinaires» et une situation qui dérape... Un huis-clos terrifiant !)

E. Ferrante : «L'amie prodigieuse». T.1-2-3 (histoire

d'une amitié, d'une possession, d'une émancipation...)

J. Connolly : «Le chant des dunes» (C'est le nom donné au bruit que font certaines dunes lorsque les grains de sable qui les composent entrent en résonance).

Lucia Di Fulvio : «Le gang des rêves» (New York des années 20. Une histoire tumultueuse, passionnante! impossible de lâcher le livre avant la fin !)

Et beaucoup d'autres encore à votre disposition...

Bonne lecture à toutes et à tous!

